



PRET ETUDIANT RECLAME AVANT FIN DES ETUDES

Par **KOUPPE DE K**, le **04/12/2011** à **03:01**

BONJOUR,
MA FILLE DE 22 ANS A CONTRACTE UN PRET DE 9000 EUROS OUR FINANCER CES ETUDES QUI DEVAIT DURER 5 ANS. COMME CONVENU AU CONTRAT ELLE A REMBOURSE LES INTERETS. SURRISE ALORS QU ELLE EST ENCORE ETUDIANTE SANS RESSOURCES, ELLE EST MISE EN QUELQUE SORTE EN DEMEURE DE REMBOURSER SON PRET. ELLE A DES MENSUALITES DE 280 EUROS DONT ELLE NE DISPOSE ABSOLUMENT PAS. JE SUIS DANS L IMPOSSIBILITE DE FAIRE FACE A CETTE DEPENSE CAR JE SUIS SEULE ET ENTIEREMENT RESPONSABLE DE MA FILLE SUR LE PLAN FINANCIER. A T ELLE UN RECOURS ?

Par **Laure11**, le **04/12/2011** à **11:46**

Bonjour,

Relisez bien le contrat. Qu'il y a t'il d'indiqué ?

Par **KOUPPE DE K**, le **04/12/2011** à **20:27**

Bonjour,

Merci our votre réponse. Comme ma fille est partie avec le contrat j'attends de l'avoir en mains pour le lire et je reviendrai vers vous.

Merci encore et à très bientôt.